

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Corte, 7 avril 2026

Création de l'Institut de Recherche en Santé de Corse et de la Chaire Hospitalo-Universitaire

L'Università di Corsica Pasquale Paoli crée l'Institut de Recherche en Santé de Corse et la Chaire Hospitalo-Universitaire, des outils stratégiques destinés à fédérer, structurer et renforcer la recherche en santé sur le territoire insulaire.

Cette création marque une étape décisive dans la dynamique engagée par l'Université pour contribuer activement à l'amélioration de l'offre de soins, à l'attractivité médicale de la Corse et à la perspective d'émergence d'un Centre Hospitalier Régional Universitaire à l'horizon 2030.

Un projet structurant au service du territoire

Face à une démographie médicale préoccupante et aux défis spécifiques du territoire insulaire, l'Université de Corse a développé, depuis plus de vingt ans, un véritable écosystème de formation et de recherche en santé.

Concernant la formation, depuis 2004, l'Université de Corse offre à ses étudiants la possibilité de réaliser à Corte une première année d'accès aux études de santé. Grâce à l'accréditation délivrée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et la Recherche, l'Université a ouvert, à la rentrée de septembre 2025, la deuxième année du Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales (en septembre 2026, la troisième année ouvrira). L'aboutissement de cette action phare de la convention tripartite 2023-2027, soutenue par les autorités académiques, sanitaires et institutionnelles, est le fruit d'un long et rigoureux travail mené par les équipes de l'Université de Corse. Pour y parvenir, l'Université a également renforcé son partenariat avec Aix-Marseille Université et tissé des collaborations décisives avec les Groupements Hospitaliers de Territoires de la Haute-Corse et de la Corse-du-Sud ainsi qu'avec les cliniques et laboratoires privés de Corse pour permettre aux étudiants d'y effectuer leurs stages.

Parallèlement, l'Université de Corse a contribué au développement d'un écosystème de la recherche en Santé en Corse en développant de nouvelles actions ou en collaborant aux projets portés par ses partenaires. Cela s'est notamment matérialisé ainsi :

- Création d'un axe de recherche en 2004 sur les résistances des bactéries aux antibiotiques sur proposition du CNRS au sein de l'UMR 6134 Sciences Pour l'Environnement (SPE) au sein du projet « Ressources Naturelles » ;
- Création en 2009 d'une Unité de Recherche Clinique au Centre Hospitalier de Bastia pour la recherche en cardiologie et épidémiologie, étendue ensuite à d'autres disciplines ;
- Création en 2013 de l'Unité de Recherche « Bioscope Corse-Méditerranée – dynamique des infections en milieu insulaire » à l'Université de Corse ;
- Création d'un axe Environnement et Santé au sein de l'UMR 6134 SPE en 2024 ;
- Fusion de l'UR Bioscope avec l'UMR des Virus Emergents d'Aix-Marseille Université en 2024 (cotutelle Université de Corse, AMU, INSERM, IRD, IRBA) ;
- Développement de la thématique « numérique appliqué à la Santé » en partenariat avec une équipe de recherche d'Aix Marseille Université avec une thèse de doctorat en cours et une autre à venir ;
- Création d'une unité de recherche clinique au Centre Hospitalier d'Ajaccio ;
- Création d'un gérontopole et d'un Living Lab (convention en cours de signature) en collaboration avec l'ARS Corse et la Collectivité de Corse ;

La création de l'Institut de Recherche en Santé de Corse vient donner cohérence, visibilité et lisibilité à l'ensemble de ces initiatives.

Une structure transversale et fédératrice

Le Président de l'Université a placé l'Institut de Recherche en Santé de Corse sous la direction du Professeur Liliane Berti. Structure interne de l'établissement, l'Institut aura notamment pour missions de :

- Structurer la recherche en santé autour d'un pôle identifiable et cohérent ;
- Favoriser les coopérations entre laboratoires universitaires, équipes hospitalières et acteurs territoriaux ;
- Développer des projets interdisciplinaires associant sciences biomédicales, sciences humaines, environnement et numérique ;
- Accroître la visibilité nationale et européenne de la recherche en santé en Corse.

Un conseil scientifique réunira notamment des représentants des unités de recherche clinique des centres hospitaliers de Bastia et d'Ajaccio, de la fédération régionale de l'hospitalisation privée, des Professeurs des Universités-Praticiens Hospitaliers, de la Collectivité de Corse, de l'Agence Régionale de Santé de Corse et de l'Observatoire Régional de la Santé de Corse garantissant une gouvernance partagée entre monde académique et monde professionnel.

Trois axes scientifiques prioritaires

L'Institut s'organise autour de trois axes structurants initiaux répondant aux enjeux spécifiques de la Corse :

1. Santé publique

Comprendre et améliorer les déterminants de santé en contexte insulaire en travaillant notamment sur l'épidémiologie, la cancérologie, la prévention, le numérique appliqué à la santé, les relations santé/environnement...

2. Infectiologie

Renforcer la veille et la recherche sur les risques infectieux en Méditerranée avec, notamment, l'étude des zoonoses, des résistances antimicrobiennes, la réalisation de diagnostics précoces, la modélisation et l'intelligence artificielle, la paléomicrobiologie, l'approche « One Health » ...

3. Vieillesse

Étudier les déterminants biologiques, sociaux et territoriaux du vieillissement et développer des réponses innovantes en matière notamment d'autonomie des personnes âgées, de relation sport-santé, de nutrition, d'éthique et de politiques publiques...

Des actions concrètes dès 2026 : lancement du 1er appel à projet de l'Institut

L'Institut lance un premier appel à projets destiné à faire émerger des projets innovants translationnels sur le territoire. Ces projets visent à identifier des initiatives sur des thématiques de recherche en coopération entre structures sur les « patients » et en santé humaine.

Thématiques :

- **Santé Publique** : Épidémiologie et données de santé, Cancérologie, Numérique appliqué à la Santé, Santé et environnement, Prévention, soins primaires, maladies neurodégénératives, IA appliqué à la santé.
- **Infectiologie** : Zoonoses et pathogènes émergents, Surveillance et résistance antimicrobienne, Diagnostic précoce et outils de détection, Santé animale et interface homme-animal-environnement (One Health), Modélisation épidémiologique et IA en infectiologie.
- **Vieillesse** : Fragilités, autonomie et parcours de soins, Vieillesse actif et sport-santé, Nutrition, Adaptation de l'habitat, inclusion sociale, innovation technologique, Réhabilitation, réadaptation Ethique, Politiques publiques du vieillissement en territoire insulaire, pathologies neurodégénératives, maladies chroniques.

Publics ciblés :

PU-PH, PH, enseignants-chercheurs, acteurs de santé du territoire, URPS (médecins, dentistes...), Sage-femmes, paramédicaux, Maisons de Santé pluriprofessionnelles...

Calendrier :

- Réception des candidatures à l'IRS-C : **au plus tard le 15 mai 2026**
- Réunion du comité scientifique et affectation aux experts : **avant le 22 mai 2026**
- Sélection des candidatures par le comité scientifique : **avant le 30 juin 2026**
- Notification de l'attribution : **début juillet 2026**
- Lancement officiel des projets : **à la journée de lancement organisée par la Chaire Hospitalo-Universitaire en santé publique en septembre 2026**

Création de la Chaire Hospitalo-Universitaire au sein de la Fondation Universitaire

Portée par la Fondation de l'Université et en lien avec l'Institut de Recherche en Santé de Corse, cette chaire sera placée sous la responsabilité d'un Comité Scientifique composé de Laurent Papazian, Professeur des Universités Praticien Hospitalier, de Liliane Berti, Professeur des Universités, de Paul Julien Venturini, Praticien Hospitalier et Professeur associé, et de Dominique Barbolosi, Professeur des Universités.

La Chaire aura pour objectif de questionner les thématiques de Santé. Elle organisera ou parrainera des colloques, des séminaires, des workshops, des projets pédagogiques qui nourriront les travaux menés par les différents acteurs en vue de l'émergence d'un CHRU de Corse.

Elle aura pour ambition de :

- Donner de la visibilité aux recherches et actions de formation dans le domaine de la Santé ;
- Faire dialoguer les acteurs scientifiques, institutionnels, du monde de l'entreprise et les professionnels de santé ;
- Faire émerger des actions en faveur de la consolidation d'un écosystème hospitalo-universitaire en Corse.

La chaire questionnera des problématiques inhérentes à la Corse tout en les enrichissant par la contribution d'experts nationaux et internationaux du domaine.

Une ambition : consolider l'écosystème hospitalo-universitaire corse

La création de l'Institut s'inscrit pleinement dans la stratégie globale de montée en puissance de l'Université de Corse en matière de santé. L'IRS de Corse et la Chaire Hospitalo-Universitaire constituent ainsi des leviers essentiels pour :

- Renforcer l'attractivité du territoire pour les praticiens hospitalo-universitaires ;
- Consolider les coopérations avec les organismes nationaux de recherche (CNRS, Inserm, INRAE, IRD) ;
- Répondre aux besoins de santé spécifiques de la population ;
- Préparer les conditions scientifiques et académiques nécessaires à l'émergence d'un CHRU en Corse.

Contacts presse

Service Communication de l'Université de Corse

- Sylvia FLORE – Responsable de la communication : flore_s@univ-corse.fr / 06 26 91 95 35
- Jean-Paul GIACOBBI – Chargé de communication / Relations Presse : giacobbi_j@univ-corse.fr / 07 77 28 95 76